

croix depuis longtemps attendue. En effet, le Père Damien n'attribuait qu'à une spéciale "protection des Sacrés Cœurs," au service desquels il avait dépensé ses forces et consacré sa vie, "d'être encore préservé de la terrible contagion (1)" qui l'entourait.

Dans le courant de 1884, il eut quelque soupçon de son mal. Il en reconnut l'existence en 1885, lorsque prenant un bain de pieds avec de l'eau bouillante, il n'éprouva aucune sensation de brûlure : l'insensibilité des membres étant un symptôme non équivoque de cette maladie.

Le Père se soumit alors à l'examen du docteur ; et ses fâcheuses prévisions se trouvèrent confirmées. La sérénité de son âme n'en fut point altérée : il avait ainsi un trait de ressemblance de plus avec ses chers lépreux, et il les en aimait davantage. Aussi fit-il un jour cette belle remarque à l'un de ses bienveillants visiteurs : "Je ne voudrais pas de la guérison, si mon départ de l'île et l'abandon de mes travaux devaient en être le prix !"

On ne s'étonnera plus, après cela, de la lettre, sublime dans sa simplicité, par laquelle il annonce lui-même la nouvelle au Vicaire Apostolique, Mgr Köckemann : "Il m'est interdit désormais de venir à Honolulu, parce que je suis atteint de la lèpre. On en découvre des marques sur ma joue et à mon oreille gauches ; et mes sourcils commencent à tomber. Bientôt, je serai entièrement défiguré. N'ayant aucun doute sur le véritable caractère de ma maladie, je demeure calme, résigné et très heureux au milieu de mon peuple. Le Bon Dieu sait bien ce qu'il y a de mieux pour ma sanctification, et, chaque jour, je répète de très bon cœur : *Que votre volonté soit faite* (2)."

"Vous le savez, écrit-il à son frère, il y a quelques temps déjà que j'ai été choisi par notre divin Sauveur et suis devenu victime de la lèpre. Éternellement je serai renaissant envers Dieu de cette faveur : cette maladie, il me semble, abrégera un peu et rendra plus directe ma route vers la céleste patrie. Dans cette espérance je l'accepte comme ma croix particulière, et je m'efforce de la

---

1. Lettre du 4 février 1879.

2. Fiat voluntas tua. MATH., VI. 10.